PROGRAMME CONTROLE REGLEMENTAIRE DES IMMEUBLES DE BUREAUX

SHELTER FORMATION

Cette formation valide 14 heures de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier.

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne organisation du suivi technique et des contrôles qui doivent être effectuées périodiquement

- Etre en capacité d'organiser l'information sur le fonctionnement et les points de contrôles à réaliser

DUREE

Deux jours (14 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

450 euros TTC

Contenu de la formation

CONTEXTE GENERAL

Le cadre réglementaire :
Responsabilité du propriétaire
Responsabilité de l'exploitant
Responsabilité de l'employeur

PRESENTATION DES CONTEXTES REGLEMENTAIRES

Le code du travail
les diagnostics
le code de la construction et de l'habitat
LES EPI
Typologie et réglementation des établissements recevant du public

LES OPERATIONS DE CONTROLES ET D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS

Sécurité contre l'incendie
Description technique
Aération des lieux de travail

LES OBLIGATIONS PESANT SUR LES ERP DE 5°CATEGORIE

Vérifications périodiques des installations techniques
Vérifications fonctionnelles des dégagements
Vérifications du signalement des cheminements d'évacuations

CAS PRATIQUE ET ECHANGES AVEC LA SALLE

QUESTIONNAIRE DE FIN DE FORMATION

DUREE
Deux jours (14 heures)
soit 7 heures par jour

DATES
Voir calendrier

PRÉ REQUIS
Aucun

TARIF
450 euros TTC